CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Jean-François VIAUD - Maire
A
Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux de la Commune de GAS
La convocation au conseil municipal est transmise de manière dématérialisée

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

Le mardi 3 novembre 2026 à 20 h 30
10 rue de l'Ecole – 28230 GAS

Ordre du Jour

- **Election d'un secrétaire de séance**
- **Approbation du Procès-Verbal du 23 septembre 2026**
- **Information des décisions du maire dans le cadre de sa délégation** l'article L. 2122-22 du CGCT
- FINANCES :
  - Fongibilité des crédits –Présentation et approbation des principes de fongibilité des crédits au sein du budget 2027.
  - Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au 1er janvier 2027, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, conformément à l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales.
  - Décision modificative n° 1
- RESSOURCES HUMAINES :
  - Création de poste à 35h adjoint technique principal 1ère classe au 1er janvier 2027
  - Stage d'un citoyen de classe de 3ème : Convention du 14 au 18 décembre 2026
- TRAVAUX
  1. sécurité et traverse du village :
     - Choix du Maître d'œuvre
     - Demande de subventions 2ème tranche rue de l'École
  2. Logement communal 10 bis rue de l'école : demande de subventions
  3. Domaine public : devis travaux et conventions avec les propriétaires voisins
  4. Demande de subventions
- TÉLÉPHONIES : consultation/choix de l'opérateur au 1er janvier 2027
- COMMISSION « Gestion des risques climatiques en cas de crise » : démission d'une déléguée suppléante, élection d'un délégué(e) suppléant(e)
- **Dispositif de participation citoyenne en lien avec la gendarmerie**
- VIE ASSOCIATIVE : **modalités de soutien logistique et d'utilisation des équipements communaux**
- GRÈVES : mise en place du service minimum par la mairie
- FÊTES ET CÉRÉMONIES :
  - cérémonie du 11 novembre
  - Marché de noël : convention prêt matériel (traîneau) - parade : convention avec les propriétaires des tracteurs
- **Questions et informations diverses :**
  - Tour de table : compte rendu d'activité des commissions thématiques et des représentations au sein des EPCI

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 26 octobre 2026
Jean-François VIAUD
Maire

MAIRIE DE GAS (Eure-et-Loir) R.F.

10, rue de l'École - 28320 GAS - ☎ 02.37.31.55.13 - courriel : mairiedegas@gmail.com